

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS:      Mme LOUISE BOUCHER, présidente  
                                 M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire  
                                 M. MARIO DUMAIS, commissaire  
                                 M. ALFRED MARQUIS, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC**

TOURNÉE RÉGIONALE

---

**PREMIÈRE PARTIE**

---

VOLUME 28  
ADDENDA

---

Séance tenue le 3 décembre 2002, à 13 h 30  
Salle de l'OTJ de Saint-Omer  
106, route 132  
Saint-Omer

l'UPA qui a été entérinée en assemblée annuelle, donc tous les membres y ont adhéré, deux (2) éléments.

Premièrement, on ne veut pas favoriser une production porcine réalisée par des intégrateurs au détriment de la ferme familiale. Probablement que la région a connu l'aliénation des petits producteurs, si on réfère à l'expérience que les Robin ont eue dans l'histoire, on veut pas nécessairement répéter, on est très sensible à ce genre de préoccupation là et on met beaucoup d'importance au développement et à l'épanouissement de la ferme familiale.

C'est sûr, c'est un concept qui est pas facile à définir, mais on va de l'avant, et on a même interpellé le congrès de l'UPA à se pencher sur cette question, congrès qui a lieu actuellement.

Deuxième élément qui est à prendre en considération: s'assurer qu'un développement de la production porcine ne vienne pas freiner ou bloquer le développement des autres productions animales de la région.

Et ça, c'est qu'on a commencé à s'informer de la production, on s'est senti que le milieu était particulier, la Gaspésie et les Îles. C'est un ruban qui fait la périphérie de la péninsule, un ruban relativement mince et qui sert à de multiples usages et donc, dans un principe de cohabitation, dans un principe aussi - puis ça, ça a été entériné par le plan de développement qui a comme orientation une agriculture du terroir durable - on mise avant tout sur nos entreprises déjà en place. Donc comment faire pour les soutenir sans qu'une nouvelle production vienne leur créer des contraintes désobligeantes!

**PAR M. LUC POTVIN:**

Donc suite à cela, un peu dans le sens où monsieur Tétreault en faisait mention, ça nous a amenés finalement à prendre en considération différents éléments dont je vais vous faire part aujourd'hui et qui constituent, somme toute, la trame de fond de nos préoccupations.

Considérant qu'il n'existe actuellement aucune entreprise en production porcine en Gaspésie, on entend par là bien sûr exclusivement;

Considérant que les fermes en Gaspésie sont en très grande majorité à propriété individuelle et familiale et que la volonté des producteurs est de se développer sous cette forme;

Considérant le plan de développement des productions animales existantes, soit bovine, laitière et ovine, qui visent une augmentation substantielle de leur cheptel;

Considérant que sauf une exception, toutes les entreprises agricoles en production animale sont en gestion solide de leur fumier;

Je soussignée, DENISE PROULX, certifie sous mon serment d'office que la correction apportée (ligne 487, que les Robin) est bien la traduction de mes notes sténographiques.

Denise Proulx,  
Sténotypiste officielle.